



FO Justice exige une réaction ferme Face aux propos diffamants Visant les Personnels Pénitentiaires

COMMUNIQUÉ :

FO Justice condamne avec la plus grande fermeté les propos tenus, le 20 Novembre 2025 sur la chaîne CNEWS par la journaliste Christine KELLY, mettant en cause l'intégrité des personnels pénitentiaires.



Si **Notre Organisation** ne ferme jamais les yeux sur les faits de corruption qui demeurent marginaux, isolés, et systématiquement sanctionnés avec sévérité. Rien ne saurait justifier que l'on salisse l'ensemble d'une profession avec des accusations aussi graves qu'infondées.

► Il est par ailleurs indispensable de rappeler une réalité opérationnelle incontestable : **les personnes détenues disposent de multiples moyens d'introduire des objets illicites en détention, notamment via les parloirs, les projections, ou encore l'usage de drones.** Jeter l'opprobre sur les agents en occultant ces éléments relève de la désinformation et porte gravement atteinte à leur honneur.

► Face à ces propos diffamants, **FO Justice demande solennellement au Garde des Sceaux, ministre de la Justice, de déposer plainte afin que ces accusations mensongères ne restent pas sans réponse et que la profession soit pleinement défendue.**

► **FO Justice** réaffirme son **soutien total** aux femmes et aux hommes qui assurent quotidiennement la sécurité et le fonctionnement des établissements pénitentiaires, souvent dans des **conditions extrêmement difficiles.**

FO Justice ne laissera jamais ternir l'image des personnels pénitentiaires ni bafouer leur engagement.

